

CERTIFICAT DE DÉPÔT DE FONDS

La Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Midi-Pyrénées, Banque Coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, au capital de 640 000 000 euros, dont le siège social est situé 10, avenue Maxwell à Toulouse 31100, immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro 383 354 594, intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07019431, carte professionnelle transactions sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 3101 2018 000 037 168, Garantie Financière 110 000 euros. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n°FR232581_01QHNQ.

Représentée par Emilie PERTUIS en qualité de Technicien Middle Office Marché Pro,

Dûment habilitée à cet effet,

Certifie,

- Avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 € (mille euros), représentant l'intégralité du capital libéré de la **SAS 4 QUARTS** dont le siège social est situé 26 rue du Pont Saint-Pierre 31300 Toulouse au capital social de 1 000 €.
- Avoir reçu du déposant une liste comportant le nom, prénom et domicile des souscripteurs avec l'indication des sommes versées par chacun d'eux pour le compte de la société en formation (compte n° 08009975565) :
 - La SARL CAMEL, immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro 940 628 209, représentée par son gérant, Monsieur Yanis BACH, a versé la somme de 300 € (trois cents euros).
 - Madame Mélanie FERREIRA a versé la somme de 100 € (cent euros).
 - La SARL LEOPOLDING, immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro 940 629 454, représentée par son gérant, Monsieur Léopold BACH, a versé la somme de 300 € (trois cents euros).
 - La SAS ST BARNABE COMPAGNIE, immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro 941 137 325, représentée par son président, Monsieur Clément LESSOUD, a versé la somme de 300 € (trois cents euros).
- Avoir constaté la concordance entre les versements et les sommes indiquées comme versées par chaque actionnaire sur la liste des actionnaires qui lui a été remise.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires.

Fait à Toulouse, le 3 mars 2025

